



RETROUVER DES ANCETRES HORS METROPOLE



Une recherche généalogique prend beaucoup de temps : elle nécessite travail, méthode et connaissance des moyens de recherche et des structures. N'hésitez pas à vous rapprocher d'une association de généalogie pour être guidé dans vos premiers pas.

- Le personnel des ANOM ne peut se charger de vos recherches généalogiques : vous devrez les effectuer vous-même sur place ou via le site internet. C'est seulement pour raison administrative dûment motivée et accompagnée d'un justificatif écrit émanant de l'Administration, qu'une demande peut être adressée par correspondance.
- Les ANOM conservent uniquement l'état civil de plus de 100 ans, pour l'Algérie (microfilms seulement) et les anciennes colonies françaises (Afrique noire, Madagascar, Indochine, Antilles etc...). Les collections sont souvent incomplètes (voir inventaires en ligne). Elles sont progressivement numérisées et mises en ligne sur le site internet des ANOM :

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/>

- Pour les actes de moins de 100 ans, s'adresser au :

Ministère des Affaires Etrangères
Service central de l'état civil
44941 NANTES Cedex 9

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-francais-a-l-etranger/vos-droits-et-demarches/etat-civil/demarches-relatives-aux-actes-d/article/delivrance-d-un-acte-d-etat-civil>

- Pour les actes de moins de 100 ans établis dans les actuels DOM-TOM : s'adresser aux services d'état civil des mairies où les actes ont été dressés.

- Les actes de plus de 100 ans concernant le Maroc et la Tunisie sont conservés par :

Ministère des Affaires étrangères – Direction des Archives
Département des archives historiques
3, rue Suzanne Masson
93126 La Courneuve Cedex

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere/archives-et-patrimoine/colonne-droite-5491/salles-de-lecture/article/la-courneuve>

- Suivant le pays et l'époque, les actes d'état civil communicables aux ANOM se trouvent sous forme de registres, de microfilms ou de documents numérisés.
- Certains actes sont indisponibles soit parce qu'ils sont en mauvais état, soit parce que leur numérisation est en cours.

- Il est recommandé de préparer ses recherches en consultant le site internet des ANOM :

www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr/

